



LEGENDRE



Rapport RSE 2024

**Agir maintenant
pour un avenir
durable :
un impératif,
pas une option.**



Vincent LEGENDRE
Président du Groupe Legendre

Construire est une responsabilité belle et exigeante. C'est faire des choix, parfois difficiles, mais toujours guidés par une conviction : ce que nous bâtissons aujourd'hui engage les générations qui nous suivront.

Face au changement climatique, le temps long qui nous définit prend une autre dimension : celle de l'urgence d'agir. Nous ne pouvons plus séparer le geste de construire de la nécessité de préserver. On ne transmettra rien de durable si l'on ne change pas notre façon de faire.

Depuis 2022, nous avons franchi une étape décisive en mesurant notre empreinte carbone, en fixant des objectifs mesurables, et en lançant un programme structuré autour d'engagements environnementaux, sociaux et sociétaux. Comprendre avant d'agir, agir avec mesure, et avancer avec constance : c'est ainsi que nous faisons progresser le groupe vers une croissance vertueuse.

La norme CSRD s'inscrit pleinement dans cette démarche. Elle ne doit pas être vue comme une contrainte, mais comme une opportunité de mieux

piloter nos impacts et d'inscrire nos actions dans le temps long. C'est pourquoi nous avons plaidé pour son maintien : reculer serait renoncer à une transformation nécessaire et cohérente avec nos valeurs.

Le secteur de la construction a un rôle clé à jouer, par sa capacité à innover, à penser différemment l'usage des sols, des matériaux, des ressources, et aussi par son pouvoir de créer des lieux de vie durables et désirables. C'est en cohabitant avec le vivant, en faisant mieux avec moins, en habitant pleinement les territoires, en incarnant nos engagements et en grandissant sans nous perdre, que nous pourrons continuer à construire pour transmettre. Le temps n'est plus aux déclarations. Il est à l'action, collective, concrète, durablement ancrée dans le réel.

**C'est ensemble,
avec lucidité et
détermination,
que nous bâtissons un
avenir plus durable.**

Sommaire.

02

Avant-Propos

03 • Agir maintenant.

06

Méthodologie ESG

06 • Mise en conformité avec la CSRD.

07 • Consultations des parties prenantes internes et externes.

08 • Atelier des cotations des impacts, risques et opportunités.

09 • Matrice de double matérialité.

14

Engagements environnementaux | ESRS E1 ; E2 ; E4 ; E5

15 • Le Conseil d'Acceptabilité des Projets.

16 • La matrice Carbone.

17 • La Fresque de la construction.

18 • La construction durable.

19 • Le réemploi.

20 • Gestion des déchets.

21 • Sobriété eau/énergie.

23 • FAIT MARQUANT : Création d'un nouveau poste.

26

Engagements sociaux et sociétaux | ESRS S1

28 • La Culture Sécurité.

29 • La Legendre Academy.

30 • Les événements conviviaux.

31 • Le dialogue social.

32 • Campagne de sensibilisation contre le sexisme.

33 • Mécénat et partenariats.

34 • Respects des droits humaines.

35 • Inclusion du handicap.

36 • ZOOM SUR... Les partenariats Ecoles/Entreprises

37 • FAIT MARQUANT : Podium des meilleurs employeurs du BTP.

40

Engagements liés à la gouvernance | ESRS G1

41 • La Cybersécurité.

42 • Le dispositif de prévention et de détection de la corruption.

43 • Les achats responsables.

44 • ZOOM SUR... le dispositif de recueil et de traitement des signalements.

45 • FAIT MARQUANT : lancement du PROJET DATA.

46

Notre note Ecovadis

47 • Focus.

48

À propos du Groupe Legendre

49 • 80 ans de transmission.

50

Contact RSE

MISE EN CONFORMITÉ AVEC LA CSRD



La CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) est une directive de l'Union Européenne visant à harmoniser les rapports de durabilité des entreprises. Tout au long de l'année 2024 le Groupe Legendre a été accompagné par un cabinet de conseil spécialisé afin de préparer la mise en conformité avec la CSRD. Consultation des parties prenantes, ateliers sur les risques, impacts et opportunités (IRO), matrice de double matérialité et analyse d'écart.

En adoptant cette approche, le Groupe Legendre peut ainsi évaluer sa responsabilité vis-à-vis de l'environnement et de ses parties prenantes.

CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES INTERNES ET EXTERNES

Enrichir la compréhension des enjeux ESG à travers l'ensemble de la chaîne de valeur.

Pour identifier les parties prenantes clés à consulter, le Groupe Legendre s'est appuyé sur plusieurs critères : leur relation stratégique avec le groupe, leur expertise et leur connaissance des défis sectoriels. L'objectif était d'assurer la complémentarité et la représentativité des interlocuteurs. Une fois la liste établie, chaque partie prenante s'est vue attribuer une méthode de consultation adaptée, via des entretiens ou des questionnaires.

EN CHIFFRES



50

questionnaires (internes)

39

entretiens (externes et Directoire)

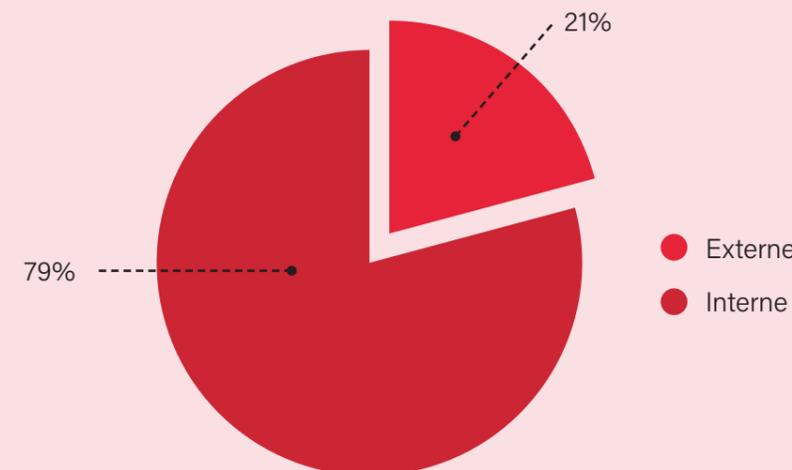
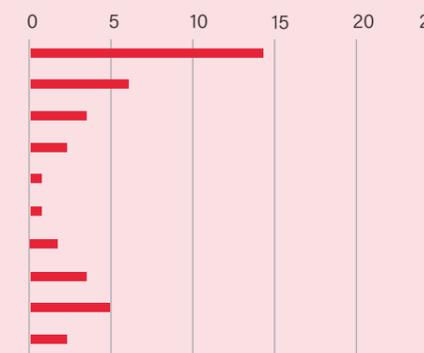


100

parties prenantes consultées au total : 79 internes et 21 externes

PROFIL DES RÉPONDANTS

Directeurs d'agences et de services
Conseil de surveillance, Directoire
Organismes financiers et d'assurances
Associations et réseaux
Concurrents ou autres entreprises
Sous-traitants
Prestataires (BE, architecte)
Fournisseurs
Clients privés
Clients publics



ATELIER DES COTATIONS DES IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS (IRO)

Pour l'identification et l'évaluation des IRO, huit entretiens ont été réalisés avec des experts métiers du Groupe Legendre provenant des domaines QSE, RH, Achats, Conformité, Ingénierie et Finances. Ces échanges ont été menés en tenant compte des catégories de données doublement matérielles et en se basant sur l'analyse des trois piliers Environnement, Social et Gouvernance. Cette démarche avait pour objectif d'établir une cartographie des données et d'évaluer leur disponibilité.

En se référant aux enjeux matériels des ESRS (European Sustainability Reporting Standards), notamment E1 (Changement climatique), E4 (Biodiversité et écosystèmes), E5 (Utilisation des ressources et économie circulaire), S1 (Main d'œuvre de l'entreprise) et G1 (Conduite commerciale), le Groupe a identifié 13 enjeux matériels. Parmi eux, on retrouve 7 enjeux environnementaux, 3 enjeux sociaux et 3 enjeux de gouvernance, incluant :

- **E1** - Adaptation au changement climatique (construction de bâtiments durables et sobres)
- **E2** - Atténuation du changement climatique (stratégie bas carbone)
- **E4.3** - Incidences sur l'étendue et l'état des écosystèmes, ainsi que sur les services écosystémiques (dégradation et artificialisation des sols)
- **S1.1** - Conditions et relations de travail
- **G1.1** - Culture et valeurs de l'entreprise
- **G1.5** - Achats responsables
- **G1.7** - Éthique des affaires

LES SEUILS DE MATÉRIALITÉ

Les seuils de matérialité pour les IRO ont été établis en accord avec les recommandations disponibles et les pratiques du marché. Ils ont été validés par l'équipe projet comme ci-après :

- Un IRO est considéré comme matériel d'un point de vue de l'impact si sa notation est supérieure ou égale à 3,5/4.
- Un IRO est jugé matériel d'un point de vue financier si sa notation est supérieure ou égale à 3,5/4.

LA MATRICE DE DOUBLE MATÉRIALITÉ

Un outil essentiel pour piloter les enjeux RSE.

Le Groupe Legendre a initié une analyse de double matérialité de ses enjeux ESG. Cette initiative anticipe la nécessité de publier des données sur les enjeux matériels pour l'exercice 2026, avec une première publication prévue en 2027 dans le cadre de son rapport de durabilité. La matrice de double matérialité est un outil essentiel pour piloter les enjeux RSE et est intégrée à la mise en conformité avec la directive CSRD. Elle permet d'identifier et de hiérarchiser, d'une part, les impacts significatifs des activités du Groupe Legendre sur ses parties prenantes et son environnement et d'autre part, les risques et opportunités matériels pour le groupe liés aux enjeux RSE. Cet outil aide à déterminer les enjeux matériels sur lesquels le Groupe doit concentrer ses ressources pour réduire ses impacts.

D'après l'analyse de double matérialité, 341 points de données devront être publiés dès 2026.

Les enjeux qualifiés de « matériels » sont ceux qui présentent un potentiel d'impact significatif, qu'il soit financier pour l'entreprise ou qu'il ait des effets positifs ou négatifs sur l'environnement et les individus. En procédant à une évaluation et une priorisation des enjeux de durabilité selon le principe de double matérialité, le groupe a élaboré son référentiel d'enjeux compatibles avec la CSRD. Ce travail a été réalisé lors d'un atelier collectif de présentation et de validation avec le comité des engagements RSE, en suivant les normes ESRS. Ce référentiel comprend une liste de 10 thèmes, 38 sous-thèmes et 90 sous-sous-thèmes.

La liste initiale des ESRS a été adaptée pour mieux refléter les spécificités du Groupe Legendre. De plus, un enjeu non matériel a été ajouté pour garantir une couverture complète des sujets ESG pertinents pour le Groupe : la biodiversité et l'artificialisation des sols.

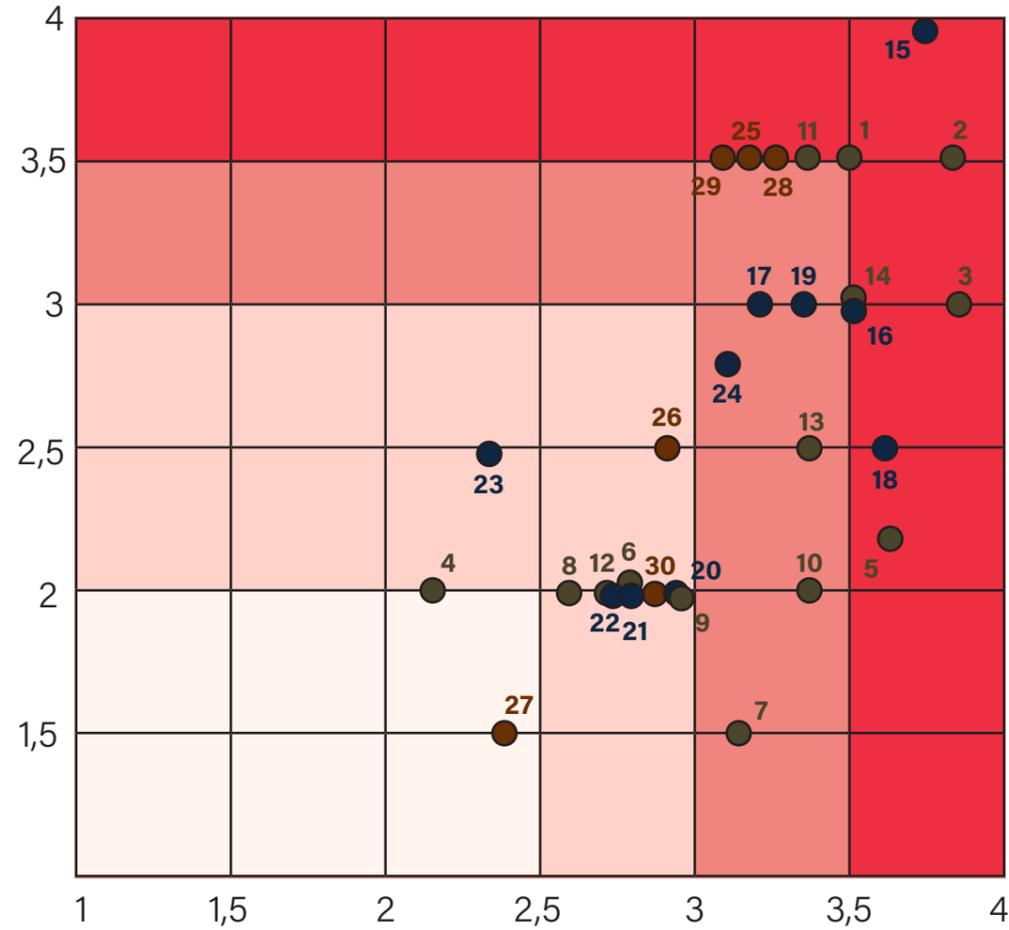
POINTS DE DONNÉES A PUBLIER

En décembre 2023, l'EFRAG a publié la liste des points de données à inclure dans les ESRS, qui doivent être divulgués dans le cadre de la CSRD. La publication de ces points de données est soumise à une analyse de double matérialité, seuls les points de données de l'ESRS 2 (Changement Climatique) étant obligatoires pour toutes les entreprises. L'analyse des impacts, des risques et des opportunités du Groupe Legendre a mis en lumière les sujets considérés comme matériels et ceux qui ne le sont pas. Ainsi, tous les points de données associés aux enjeux en dessous du seuil de matérialité ont été classés comme non matériels. Concernant les indicateurs, les exigences en matière de données ainsi que les points de données relatifs aux IRO non matériels sont également jugés non matériels.

L'analyse de double matérialité a permis de retenir les exigences de divulgation pour les ESRS E1, ESRS E3, ESRS E4, ESRS E5, ESRS S1, ESRS G1, ainsi que l'ESRS 2, en incluant les points de données associés aux sujets matériels. Au total, 341 points de données ont été identifiés comme matériels et seront donc soumis à une obligation de divulgation en 2027.

Avec (+) :
opportunité
financière.

MATÉRIALITÉ FINANCIÈRE



MATÉRIALITÉ D'IMPACTS

NATURE DE MATÉRIALITÉ	< 2,5 2 enjeux	< 2,5 <3 8 enjeux	≥3 7 enjeux	≥3,5 13 enjeux
Matérialité d'impact		6 E2. Pollution des sols 8 E2. Pollution des eaux 12 E4. Impacts sur la biodiversité et protection du vivant 21 S3. Développement économique et social des communautés affectées 22 S3. Dialogue et respect des droits des communautés 30 G1. Protection et gestion des données personnelles	7 E2. Pollution de l'air 9 E2. Nuisances sonores, vibratoires et lumineuses 10 E3. Gestion de l'eau et autres ressources marines 20 S2. Intégration sociale et employabilité des employés de la chaîne de valeur	3 E1. Maîtrise et mix énergétique (+) 5 E1. Transport et déplacements 14 E5. Utilisations des ressources et des matériaux biosourcés 16 S1. Compétences et employabilité (+) 18 S1. Diversité, égalité et intégration sociale
Matérialité financière	4 E1. Numérique responsable 27 G1. Participation politique	23 S4. Sécurité et qualité de vie des usagers 26 G1. Innovation (+)		11 E4. Dégradation et artificialisation des sols 25 G1. Culture et valeur d'entreprise 28 G1. Achats responsables 29 G1. Ethique des affaires
Matérialité d'impact et financière			13 E5. Gestion et traitement des déchets 17 S1. Protection et amélioration des droits humains 19 S2. Droits humains et conditions de travail des employés de la chaîne de valeur 24 S4. Communication responsable et transparence de l'information (+)	1 E1. Construction de bâtiments durables et sobres (+) 2 E1. Stratégie bas carbone 15 S1. Conditions et relations de travail



L'ambition du Groupe Legendre en matière de réduction de son empreinte carbone implique de mesurer et d'améliorer ses émissions, mais cela ne s'arrête pas là. Il est essentiel de comprendre son impact sur l'environnement naturel et d'agir en conséquence. Cela passe par la réduction de l'utilisation des ressources naturelles, l'intérêt croissant pour les matières premières biosourcées, une réelle efficacité énergétique et une gestion optimisée des déchets.

LE CONSEIL D'ACCEPTABILITÉ DES PROJETS

Se prononcer sur le bien-fondé des nouveaux projets.

En phase de test, le Conseil se concentre sur les aspects à examiner afin de formuler des recommandations visant à améliorer les éléments environnementaux de certains projets et sur la manière d'attirer l'attention de la Direction sur les points négatifs identifiés. Ce conseil :

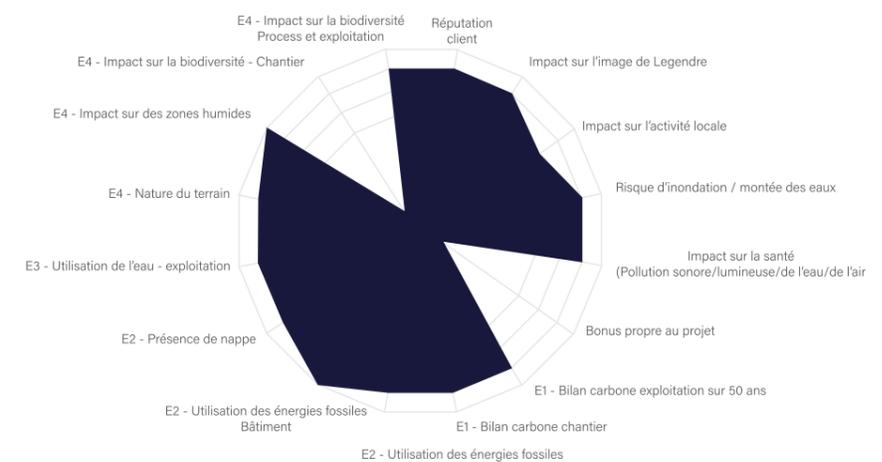
- Comprend une dizaine de collaborateurs volontaires.
- Évalue tous les nouveaux dossiers sans aucune intervention de la Direction.
- Fournit un avis consultatif au Comex sur l'impact environnemental des projets.

« La transformation que nous sommes en train de vivre est passionnante, elle nous pousse à instaurer un dialogue beaucoup plus équilibré entre la direction et les collaborateurs, à prendre en compte leurs observations, à l'image du Conseil d'Acceptabilité des Projets ».



Olivier ROUALEC
Directeur Général du Groupe Legendre

Les engagements environnementaux.



LA MATRICE CARBONE

Permettre à chacun de s'approprier le calcul carbone.



- Développement d'un outil ludique pour calculer le bilan carbone d'une opération
- Déployé depuis septembre 2025

EN CHIFFRES



465 000

tonnes de CO2 rejetées dans l'atmosphère en 2023.

1/3

du poids carbone d'un bâtiment provient de son squelette.



1



méthode réglementaire avec 6 catégories pour identifier les sources d'émissions de gaz à effet de serre qui découlent des opérations et activités du groupe ainsi que l'usage des biens et services qu'il produit.

LA FRESQUE DE LA CONSTRUCTION

Mieux comprendre l'impact de la construction sur son environnement.



- Fresque pour les compagnons, pensée pour les impliquer activement sur les enjeux environnementaux
- Espace de réflexion collective sur les bonnes pratiques à adopter sur les chantiers et bâtiments : gestion de l'eau et de l'électricité, sobriété énergétique, tri des déchets, protection de la biodiversité.

EN CHIFFRES



600

personnes formées dont 130 compagnons dès la première année



17

collaborateurs formés pour devenir formateur

3H

durée d'une sensibilisation



LA CONSTRUCTION DURABLE

Promouvoir une voie alternative.



- Mixité maximale des matériaux Béton-Bois-Métal
- Maîtrise de la filière bois avec la création d'un pôle industriel dédié à ce matériau à Étrelles, près de Rennes
- Utilisation privilégiée du béton bas carbone
- Promotion des matériaux géo-sourcés

EN CHIFFRES



3 chantiers réalisés en terre crue en 2024



9 projets réalisés en partenariat avec CCL Constuction, notre partenaire spécialisé en construction Bois



1^{ER} chantier en France réalisé en béton 100% bas carbone

LE RÉEMPLOI

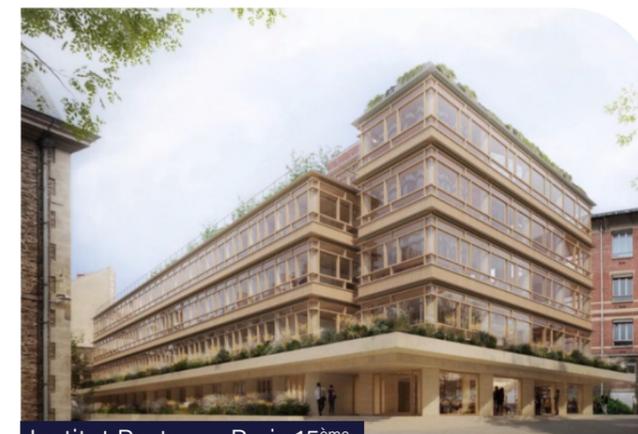
Un levier pour une construction plus frugale.

À travers des opérations exemplaires comme **Petite Pierre**, le **Centre des Maladies à Transmission Vectorielle de l'Institut Pasteur** ou encore **Eau de Paris**, toutes les trois situées en Ile-de-France, nous réinventons la manière de concevoir le bâtiment. En intégrant une démarche de réemploi des matériaux dès la phase de déconstruction, nous réduisons l'empreinte carbone de nos projets tout en donnant une seconde vie à des éléments existants. Toit végétalisé conservé, équipements sanitaires remis en état, menuiseries récupérées sont autant de gestes concrets pour bâtir plus durablement et localement.



Eau de Paris - Paris 17^{ème}

MOA : Eau de Paris | MOE : Atelier du Pont Architectes Associés



Institut Pasteur - Paris 15^{ème}

MOA : Institut Pasteur | MOE : Jaglin Quenault Architectes

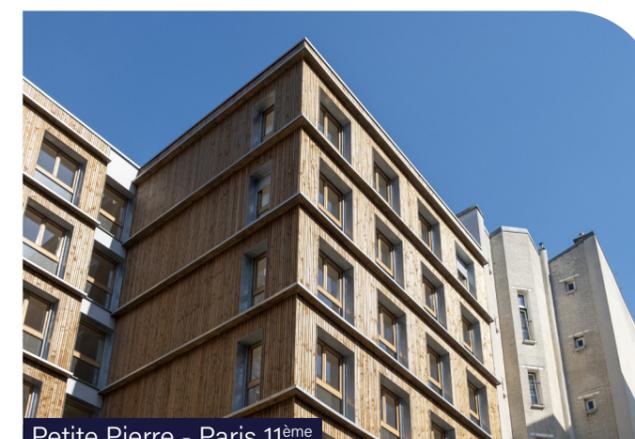


Ilot Brenu - Gennevilliers

MOA : Sequens | MOE : A26



Pôle industriel bois du Groupe Legendre



Petite Pierre - Paris 11^{ème}

MOA : Sequens | MOE : A26

FOCUS SUR LE PROJET PETITE PIERRE

Au cœur du 11^e arrondissement de Paris, le projet « Petite Pierre » transforme un ancien foyer de travailleurs migrants en 120 logements durables et accessibles. Intégrant une démarche de réemploi, il valorise les matériaux issus de la déconstruction : vasques, luminaires, WC, ou encore garde-corps devenus racks à vélos. Plus qu'une réhabilitation, « Petite Pierre » incarne une nouvelle façon de construire, à la fois responsable et solidaire.

GESTION DES DÉCHETS

Une gestion responsable des déchets sur nos chantiers

Sur nos chantiers, la gestion des déchets évolue vers plus de rigueur, de traçabilité et d'efficacité, avec pour objectif de limiter les volumes enfouis, de favoriser le tri à la source et d'encourager le recyclage et la valorisation des matériaux.

Grâce notamment au partenariat avec Tri'n Collect, nous optimisons le tri à la source, valorisons les déchets de manière responsable et contribuons à une économie circulaire performante. C'est une réponse concrète à l'un des grands enjeux du secteur : limiter l'impact environnemental de l'activité de construction.

« Le chantier Citizen reflète une vision commune : celle d'une construction plus propre, plus responsable et tournée vers l'avenir. Nous sommes fiers d'accompagner un acteur comme le Groupe Legendre, qui place les enjeux environnementaux au cœur de ses pratiques opérationnelles. »



Jacques RIO
Directeur Commercial - Tri'n Collect



Exemple d'une collaboration avec Tri'n Collect sur le chantier du siège du Groupe Séché, à Laval.

Le processus de tri a permis d'éviter l'émission de 2 791 kg de CO₂, soit l'équivalent de 3 allers-retours Paris New-York en avion.

SOBRIÉTÉ EAU / ENERGIE

Vers la sobriété énergétique et hybride.

Face aux défis du changement climatique et de la raréfaction des ressources, nous faisons évoluer nos équipements de chantiers vers des modèles plus sobres et plus responsables.

Nos nouvelles bases vie incarnent cette volonté : mieux isolées, moins énergivores, elles intègrent des équipements éco-efficients tels que l'éclairage LED, des systèmes de chauffage et de ventilation performants, ou encore des dispositifs de récupération d'eau.

La sobriété hydrique se traduit par des gestes concrets sur le terrain : robinets fixes anti-fuite, électrovannes à minuterie permettant la coupure automatique de l'eau la nuit et les week-ends, bassins de décantation et systèmes de réutilisation des eaux (comme sur le chantier du CHU de Nantes. Image ci-dessous).

À travers ces solutions, nous visons une réduction de 20 à 30 % de la consommation d'eau journalière sur nos chantiers — un objectif ambitieux mais indispensable pour construire durablement dans un monde confronté à des pénuries croissantes et à des épisodes extrêmes (sécheresse, canicules, inondations).



CHU - Nantes (44)

MOA : CHU | MOE : AIA Management de projets
Architecte : Art & Build Architecte - Patriarche





FAIT MARQUANT

NOMINATION

Création d'un nouveau poste : référente carbone.

Afin de garder en interne la compétence et la capacité d'établir le bilan carbone du groupe chaque année, pour collecter les informations auprès des collaborateurs et préparer les chiffres reportés annuellement, le Groupe Legendre a nommé une référente carbone à temps plein. Cette évolution professionnelle témoigne également de la démarche du groupe en faveur de la mobilité interne.



Gladys PERAZZONE LE PROVOST

Référente carbone du Groupe Legendre

« Conductrice de travaux en Île-de-France au sein de Legendre Construction depuis 6 ans, j'ai rejoint le groupe « Carbone, mesurer pour agir » après la grande consultation par volonté personnelle, pour mes convictions environnementales. Quand le groupe a annoncé la création de ce poste, j'ai immédiatement contacté les ressources humaines. Si mon profil n'était pas celui décrit dans la fiche de poste, j'ai été retenue pour ma connaissance de l'entreprise et pour mon expérience terrain. Aujourd'hui, j'ai vraiment l'impression de faire avancer l'entreprise sur le sujet du carbone. Rattachée au service ingénierie, mon rôle est aussi de connaître l'évolution de la réglementation et de suivre la mise en place des actions au sein du groupe pour baisser notre bilan carbone et assumer notre ambition. »



Les engagements sociaux et sociétaux.



Le Groupe Legendre est avant tout porté par ses 2400 salariés, la satisfaction de ses clients et de ses partenaires. Aussi l'engagement environnemental seul n'est pas possible. Si la sécurité des compagnons sur les chantiers est dans l'ADN du Groupe, la diversité et l'inclusion doivent l'être tout autant.



Olivier ROUALEC
Directeur Général du Groupe Legendre

« Depuis 2018, nous sommes investis dans un grand projet autour de notre Culture Sécurité. C'est un travail que nous menons pour ancrer les enjeux de sécurité dans le quotidien de tous nos collaborateurs, de la direction jusqu'aux compagnons. Après la définition des risques principaux, les équipes QSE (Qualité Sécurité Environnement) ont mené un travail collectif d'écriture des règles d'Or, permettant de prévenir et d'éviter les accidents graves ou mortels. 2020 a vu la prise de conscience se confirmer sur le terrain, et le déploiement des règles d'Or a pu commencer sur certains chantiers-test. C'est un processus dont nous sommes extrêmement satisfaits puisqu'il est maintenant mis en place avec beaucoup de bienveillance et les équipes sont totalement impliquées dans sa mise en application. »

LA CULTURE SÉCURITÉ

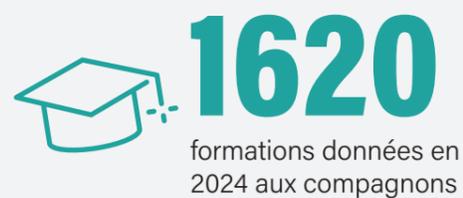
*Protéger la santé
de nos salariés.*



- Prévention et évitement des accidents graves ou mortels
- Identification des 6 Risques les Plus Importants
- Définition des 11 Règles d'Or
- Mise en place d'un Référentiel Prévention
- Fondements de la performance sécurité
- Récupération et analyse des statistiques sécurité du groupe



EN CHIFFRES



LA LEGENDRE ACADEMY

*Transmettre nos
savoir-faire manuels.*

EN CHIFFRES



2023

Ouverture en mai

6^È

promotion en cours



11

apprentis en CDI dans le Groupe

10

collaborateurs du groupe devenus formateurs



100%

des apprentis ont bénéficié d'une formation rémunérée

UN CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS (CFA) DESTINÉ À FORMER LES FUTURS COMPAGNONS

- Formation pensée pour répondre aux besoins opérationnels des métiers de la construction et contribuer à leur valorisation
- Spécialisation Béton-Bois-Métal unique en France
- Parcours certifiant en alternance sur 15 semaines, ouvert aux jeunes dès 16 ans ainsi qu'aux salariés en reconversion.

« Ce CFA a pour objectif de nous aider à recruter sur les métiers pénuriques, notamment les compagnons présents sur les chantiers. Nous avons imaginé des pédagogies alternatives, pragmatiques et innovants, pour donner envie à des jeunes et moins jeunes de rejoindre un secteur d'activité qui est au cœur des enjeux de la transition écologique. »



Vincent LEGENDRE
Président du Groupe Legendre

LES ÉVÈNEMENTS INTERNES

La convivialité au coeur de notre communication employeur.



+30

évènements chaque année



2000

collaborateurs présents
au repas de fin d'année
en décembre 2024

CAMPUS
CONDUCTEURS DE TRAVAUX



CONVENTION DES
ASSISTANTES



JOURNÉE
SÉCURITÉ



FAMILY DAY



CONVENTION COLÈGE



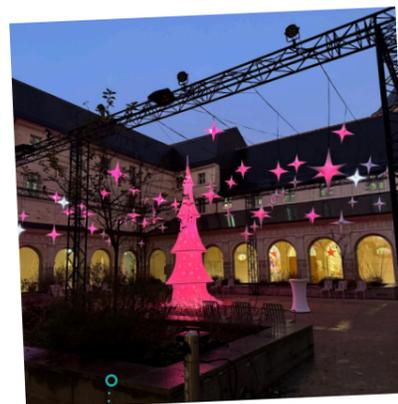
JOURNÉE
D'INTÉGRATION



CONVENTION DES MANAGERS



SÉMINAIRES



REPAS DE FIN D'ANNÉE

LE DIALOGUE SOCIAL

Garantir la diversité,
l'équité et l'inclusion
au sein du Groupe.



- Communication renforcée autour des métiers du groupe pour mieux valoriser les savoir-faire
- Accès à l'actionariat pour tous les collaborateurs via Leginvest, Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE)
- Conventions sociales et accords collectifs adaptés aux réalités du terrain
- Mise en place de CSE dans chaque entité juridique du groupe
- Guide managérial doublement opposable, conçu pour structurer les pratiques et renforcer la cohérence du management

2024, EN CHIFFRES



13,22%

de turnover



91,35%

contrats à durée
indéterminée

18,5%

de femmes



2400

collaborateurs

81,5%

d'hommes



92,9%

de contrats à temps plein



21

personnes ont
bénéficié d'une
mobilité interne

SEXISME

Lutter contre le sexisme,
agir pour l'égalité



Parce que l'égalité professionnelle ne peut se décréter mais se construit au quotidien, nous avons lancé une campagne de sensibilisation contre le sexisme, portée par des messages forts et une diffusion à l'ensemble des collaborateurs.

Favoriser une culture d'entreprise inclusive, respectueuse et sécurisante pour toutes et tous.



Johana GILOT
Directrice des Ressources Humaines
Construction et International du Groupe Legendre

« Chez Legendre, nous sommes convaincus que l'égalité et le respect ne sont pas des options, mais des piliers fondamentaux de notre culture d'entreprise. Le sexisme, sous toutes ses formes, n'a pas sa place dans nos équipes, nos chantiers ni nos bureaux. C'est pourquoi nous avons lancé cette campagne de sensibilisation, pour rappeler que chacun et chacune a un rôle à jouer dans la construction d'un environnement de travail plus juste, plus inclusif et plus respectueux. »

**LE RESPECT DE CHACUN
UNE VALEUR EN BÉTON !**

Le sexisme au travail,
c'est quoi ?



QUIZ EN LIGNE
ET + D'INFOS ICI

LEGENDRE

EN CHIFFRES



1

campagne



6

affiches



2 400

collaborateurs ciblés sur les chantiers
et en agence

MÉCÉNAT ET PARRAINAGE

Soutenir ceux qui s'engagent

Le Groupe Legendre soutient chaque année de nombreuses initiatives culturelles, sportives ou solidaires à travers son programme de mécénat et parrainage. Ces actions reflètent sa volonté de contribuer activement à la vitalité des territoires dans lesquels nous sommes implantés, en tissant des liens durables avec les associations, clubs et institutions locales.



Parrainage - Equipe Arkéa - B&B Hotels



Mécénat - Festival Myths



Mécénat - Shift Project

EN CHIFFRES



600K€

investis dans le mécénat



1M€

investis dans le parrainage



140

associations retenues

RESPECT DES DROITS HUMAINS

Placer l'humain au coeur de la chaîne de valeur

Le Groupe Legendre place le respect des droits humains au cœur de sa politique RSE et s'engage impérativement sur plusieurs axes pour protéger ses collaborateurs :



- Pratiques de recrutement inclusives
- Conditions de travail
- Santé et sécurité au travail
- Liberté d'association
- Non-discrimination
- Application de la charte Inclusion et Handicap aux parties prenantes (chaîne de valeur, communautés locales)
- Dispositif d'alerte au sein de l'entreprise

En 2024, une Responsable de la Prévention de la Désinsertion Professionnelle a été nommée pour mieux accompagner les parcours individuels pendant toute la carrière au sein de l'entreprise.



INCLUSION DU HANDICAP

Valoriser les différences comme richesse pour la performance collective

L'inclusion des personnes en situation de handicap fait partie intégrante des valeurs du Groupe Legendre. **Avec près de 2 400 collaborateurs en Europe, le groupe affirme son engagement à favoriser la diversité et l'égalité des chances à travers une politique handicap structurée.** Cette démarche inclut non seulement le recrutement, mais aussi la prévention de la désinsertion professionnelle, afin d'offrir à chacun un environnement de travail bienveillant.

Aujourd'hui, le groupe s'engage à agir autour de 3 axes :



- Encourager la diversité des profils et offrir à chacun l'opportunité de rejoindre notre Groupe. Garantir l'égalité des chances
- Renforcer les mesures de prévention de la désinsertion professionnelle et proposer des alternatives au sein du groupe ou créer des passerelles permettant aux salariés de poursuivre une activité adaptée à leur santé
- Sensibiliser et permettre à chacun d'exprimer sa différence dans un climat bienveillant et d'entraide



ZOOM SUR ...

Les partenariats écoles - entreprises

Désireux de s'investir dans la formation des jeunes et plus particulièrement dans le secteur du BTP, le Groupe Legendre entretient des partenariats avec de nombreuses écoles d'ingénieurs, comme l'INSA de Rennes, l'ESITC Paris et l'ESTP Cachan, mais également avec des CFA. A travers des visites de chantiers et des conférences professionnelles, le groupe souhaite valoriser les métiers de la construction auprès des enfants et des jeunes adultes qui bâtiront le monde de demain.

Le Groupe Legendre souhaite valoriser les métiers du bâtiment auprès des jeunes.



FAIT MARQUANT

PODIUM DES MEILLEURS EMPLOYEURS DU BTP

5^{ème} au palmarès.



Guillaume BEGHIN

Directeur des Ressources Humaines du Groupe Legendre

« Le Groupe Legendre a occupé pendant trois années consécutives la 5^{ème} place du classement, derrière Eurovia, Ramery, Colas et Vinci Construction. Cette reconnaissance va dans le sens de la politique RH menée par le Groupe Legendre, qui souhaite recruter efficacement et fidéliser ses collaborateurs. »

Chaque année, le magazine Capital, associé à l'institut d'études Statista, réalise une enquête sur un panel de 20 000 salariés travaillant dans 2 100 entreprises de plus de 500 salariés. Ce sondage en ligne leur permet d'identifier les employeurs les plus appréciés par leurs salariés en France, dans 32 secteurs d'activités différents. Les questions posées concernent des thématiques RH telles que les conditions de travail, les possibilités de formation, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, la parité hommes-femmes, la bienveillance au travail, la créativité ou encore les perspectives de carrière.





Les engagements liés à gouvernance.



Pour que le Groupe Legendre puisse être un véritable acteur du changement, sa gouvernance doit porter son ambition et faire preuve de la plus grande transparence vis-à-vis de ses parties prenantes, clients et collaborateurs. Mettre en avant les pratiques de fonctionnement d'une entreprise, la manière dont elle est dirigée, administrée et contrôlée fait partie de la méthodologie ESG. Pour le Groupe Legendre, si cet exercice est nouveau, il lui permet de se remettre en question et de mesurer la performance opérationnelle des dirigeants.

« Conscient de l'importance de la sécurité des données, encore plus de nos jours où tout devient connecté, nous menons des efforts significatifs pour sensibiliser et former les équipes du groupe à la cybersécurité. »



Grégoire CHARMETANT
Directeur Administratif et Financier
du Groupe Legendre

LA CYBERSÉCURITÉ

Protéger les données et les infrastructures.



Une approche renforcée de la sécurité des systèmes d'information :

- Mise en place de solutions d'authentification multifacteurs
- Protection stricte contre les tentatives de piratage
- Traitement des incidents assuré en interne
- Sécurisation des systèmes d'information et des échanges avec clients et fournisseurs
- Méthodologies de gestion des risques conformes aux normes ISO 27000

EN CHIFFRES

365 

campagnes de tracking des menaces menées chaque année



1

audit de sécurité et de résilience réalisé en 2024



100%

des collaborateurs digitalisés sont entraînés et sensibilisés à la prévention des risques

DISPOSITIF DE PRÉVENTION ET DE DÉTECTION DE LA CORRUPTION

Agir avec intégrité en cohérence avec nos valeurs.



- Une politique éthique structurée et alignée avec les exigences réglementaires.
- Intégration d'un code de conduite anticorruption dans les règlements intérieurs des sociétés du groupe
 - Formalisation de procédures annexes : cadeaux et invitations, évaluation des tiers, recueil et traitement des signalements, gestion des conflits d'intérêts, mécénat & sponsoring
 - Mise en place d'une ligne d'alerte éthique ouverte à l'externe, conforme à la loi Wasserman sur la protection des lanceurs d'alerte
 - Contrôles comptables anticorruption ciblés sur les écritures sensibles
 - Déploiement de la première campagne de contrôle interne dès 2024
 - Audit externe du dispositif afin d'évaluer son niveau de pertinence et son degré de déploiement

EN CHIFFRES



2 enquêtes internes menées suite à des signalements pour des allégations de harcèlement moral et de fraude.

1879

préqualifications éthiques des affaires et développement durable récupérées auprès de nos partenaires sur le site viaco.fr



91%

de la population Etam/Cadre formée à la prévention de la corruption en 2024

LES ACHATS RESPONSABLES

Engager notre chaîne de valeur.



- Une relation fournisseurs engagée en faveur du climat et de l'éthique des affaires :
- Identification et promotion des matériaux bas carbone
 - Partage de la politique achat du groupe pour encourager l'adhésion des sous-traitants
 - Respect des lois et réglementations relatives aux droits humains et aux conditions d'emploi sur l'ensemble de la chaîne de valeur
 - Inscription dans une démarche d'amélioration continue à travers l'évaluation EcoVadis

100%

de nos contrats cadres avec nos partenaires incluent une clause environnementale et sociétale



98%

des achats du groupe sont effectués en Europe

EN CHIFFRES

100%

des acheteurs formés aux achats responsables

100%

du bois acheté certifié FSC ou PEFC

ZOOM SUR ...*Le dispositif de recueil et de traitement des signalements.*

Le dispositif de recueil des signalements contribue à la protection des collaborateurs comme à celle du Groupe Legendre contre les risques humains, financiers, juridiques et réputationnels, le tout dans une optique de défense commune de l'intérêt général. Il a pour objectif de recueillir les alertes de tous les collaborateurs du Groupe Legendre ainsi que des parties prenantes externes.

Le groupe a pour objectif de recueillir les alertes de tous les collaborateurs ainsi que des parties prenantes.

Cette procédure s'applique à l'ensemble des filiales du Groupe Legendre et repose sur les réglementations suivantes :

- Loi n°2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique dite « loi Sapin II » ;
- Loi n°2022-401 du 21 mars 2022 visant à améliorer la protection des lanceurs d'alerte, dite « loi Wasserman » ;
- Décret d'application du 3 octobre 2022 relatif aux procédures de recueil et de traitement des signalements émis par les lanceurs d'alerte et fixant la liste des autorités externes instituées par la loi Wasserman.

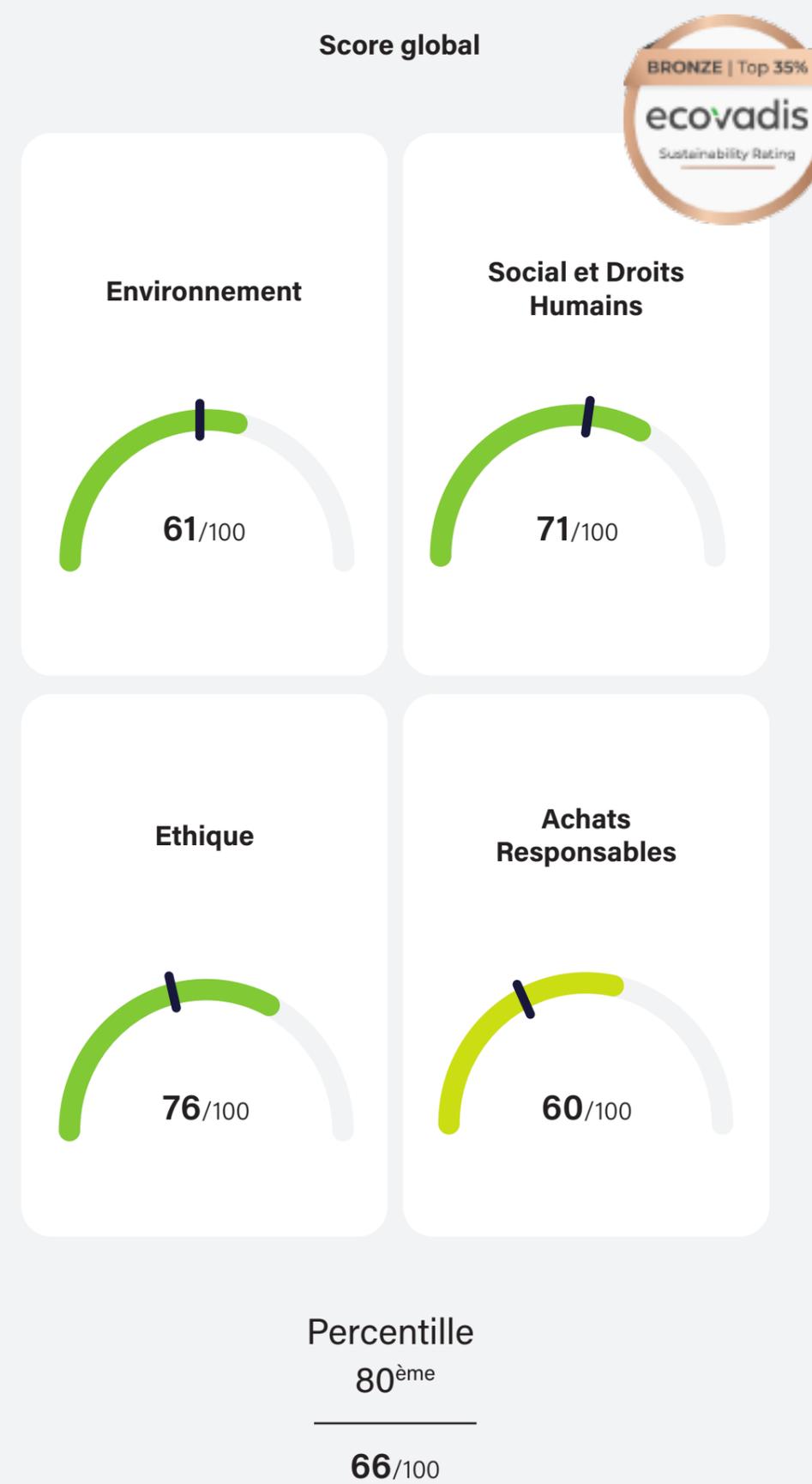
LANCEMENT*du projet DATA.*

Pour piloter sa transformation, le Groupe Legendre doit être en mesure de récupérer toutes les données liées à ses activités, de les analyser et de les comprendre : nombre de chantiers en cours, superficie de plancher posée à l'instant T, consommation de ciment, d'eau ou d'électricité sur une période précise, ressources humaines, parité, âge moyen, arrêts de travail... Cela doit passer nécessairement par la révolution de la data.

Le Groupe Legendre a lancé son « PROJET DATA », un projet stratégique visant à garantir l'accès permanent à l'ensemble de ses données. Conscient qu'il s'agit d'une démarche encore récente, il souhaite en tirer parti de ce projet pour transformer en profondeur son modèle global. L'accès instantané à ces informations représente un enjeu crucial pour le groupe et sa démarche RSE, en permettant la définition et l'atteinte d'objectifs chiffrés précis dans les domaines prioritaires : le climat, la diversité et l'inclusion, l'éthique et l'intégrité, ainsi que la santé et la sécurité au travail.



**Notre note
Ecovadis.**



À propos du Groupe Legendre.

80 ANS DE TRANSMISSION

Fondé en 1946, le Groupe Legendre est né sur les chantiers et dans la réalité du terrain.

Depuis, trois générations se sont succédées avec la même idée en tête : construire pour transmettre.

Aujourd'hui, nous sommes un groupe familial européen présent dans la **construction, l'immobilier, l'énergie** et **l'exploitation**. Notre force est de rester indépendants, proches du terrain et fidèles à notre façon de faire : avancer avec bon sens, innover avec mesure et toujours penser à ceux qui viendront après nous.

Notre savoir-faire technique s'appuie sur la confiance donnée à nos équipes. C'est elle qui nous rend agiles, capables d'entreprendre, d'essayer, de nous adapter.

Grâce à la complémentarité de nos métiers, nous imaginons et réalisons des projets utiles et durables - des lieux de vie et des infrastructures pensés pour durer, évoluer et s'harmoniser avec leur écosystème.

Avec 2400 collaborateurs et 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires, nous poursuivons une croissance à notre image : sobre, maîtrisée et tournée vers le temps long. Car ce que nous construisons aujourd'hui, nous le faisons pour le transmettre demain.

CONTACT TRANSITION DURABLE

Face aux nouvelles règles introduites par la CSRD, les entreprises doivent impérativement réfléchir aux liens politiques, géographiques et écologiques qui les unissent à leur territoire pour envisager leur transformation. Les objectifs environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance sont au cœur de la stratégie de développement du Groupe Legendre. Il s'engage à accompagner toutes ses parties prenantes dans leur transition écologique et énergétique, créant ainsi un effet de levier pour transformer l'écosystème d'affaires dans son ensemble en devenant partenaires stratégiques dans la construction d'un avenir durable.

Pour toute question ou information :

Mael MORELLE

Directrice de la Transition Durable
transitions@groupe-legendre.com